



### Accident d'Agoè-Zongo

## Calixte Madjoulba évoque l'observation du règlement 14 de l'Uemoa

Dans l'après-midi du vendredi 13 décembre 2024, aux environs de 14 heures, un grave accident de la circulation est survenu sur la route nationale n°1 à Agoè-Zongo à Lomé. Il ressort des constatations de la police qu'un camion semi-remorque transportant une citerne de gaz surdimensionnée et circulant dans le sens sud-nord, a percuté ...



PAGE 3

### POLITIQUE



#### Abords des écoles

## Il faut parvenir à une solution concertée avec les occupants

Le colonel Hodabalo Awate tient au respect scrupuleux des dispositions récemment prises par le gouvernement pour la libération des emprises des écoles. Dans une note de service datée du 13 décembre 2024, le ministre de l'Administration territoriale, de la Décentralisation ...

PAGE 3

### ECONOMIE



#### Conseil national de crédit

## Les perspectives économiques scrutées pour un développement économique optimal

Le Conseil national de crédit (CNC) a tenu, ce jeudi 12 décembre 2024, sa dernière session ordinaire de l'année. Au cœur des préoccupations, les moyens d'améliorer ...

PAGE 5

### SANTÉ

#### VIH-Sida et substances psychoactives

## L'ONG RAPAA au cœur du combat contre la stigmatisation et la restauration de la dignité

En cette Journée Mondiale de lutte contre le Sida, l'ONG Recherche Action Prévention Accompagnement ...

PAGE 8



### Développement socio-économique

# Les leçons du RGPH-5 et de l'EHCVM-2

Jauge de la politique d'inclusion socio-économique implémentée par le gouvernement togolais, les données statistiques sont un impératif catalyseur de développement. Ce 13 décembre, un atelier de présentation des résultats du 5ème Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH-5) ainsi que de la 2ème édition de l'Enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages (EHCVM-2) s'est tenu à Lomé ...

PAGE 5

### DERNIERES HEURES

#### Décès de l'ambassadeur du Brésil au Togo

L'ambassadeur du Brésil au Togo, Nei Futuro Bitencourt, est décédé le vendredi 13 décembre à Lomé. Le diplomate avait été accrédité en avril 2022, en remplacement de Antônio Carlos De Salles Menezes. Durant son mandat, l'officier brésilien a contribué au renforcement de la coopération bilatérale, dans divers domaines. Depuis l'annonce de son décès, les hommages se succèdent, au sein de la classe politique et du corps diplomatique.

Source: [republiquetogolaise.com](http://republiquetogolaise.com)

### Responsabilité sociale

## La PIA s'illustre avec une caravane santé à Adétikopé

C'est un geste qui illustre la synergie entre développement industriel et solidarité sociale. La Plateforme industrielle d'Adétikopé (PIA) a déployé une caravane de consultation médicale dédiée au bien-être des populations d'Adétikopé. Depuis le 9 décembre 2024, cette initiative a parcouru 4 villages, apportant une aide médicale gratuite aux personnes dans le ...



PAGE 5

 <p>Les leçons du RDPH-5 et de l'ÉCVM-2</p>	<b>SOMMAIRE</b>	<p>Sécurité alimentaire L'objectif à l'horizon 2030 au Togo</p>  <p>P 6&amp;7</p>	<p>VIH-Sida et substances psychoactives L'ONG RAPAA au cœur du combat contre la stigmatisation et la restauration de la dignité</p>  <p>P 8</p>	<p>Préparatifs CHAN 2024 Le Togo et le Ghana se scannent</p>  <p>P 10</p>
--	-----------------	--	---	--

## Echos des bénéficiaires des produits FNFI

# Des activités génératrices de revenus pour les femmes de Mandouri

**Le Fonds National de la Finance Inclusive, FNFI contribue à la lutte contre la pauvreté, la faim et l'exclusion dans les communautés rurales les plus défavorisées de notre pays en permettant aux populations de ces localités de profiter des opportunités économiques. À Mandouri (61 km de Dapaong), le FNFI a enregistré ces dernières années des bénéficiaires qui ont pu démarrer ou renforcer des AGR. C'est le cas de Mama Abiba. Appuyée par le FNFI, elle prospère au milieu de ses consœurs. Retour sur son histoire**

Mama Abiba, la cinquante accomplie, assise sous un hangar où elle tient commerce, est entourée de ses enfants ainsi que de sa clientèle. Au nombre de ses marchandises, on ne découvre que des céréales dans des bassines remplies. Derrière elle, on peut voir un petit magasin de stockage rempli de plusieurs sacs. « J'ai démarré cette activité il y a déjà plusieurs années. Pratiquement une décennie. C'était surtout pour aider mon mari à subvenir aux besoins de ma famille. Mon mari voyage souvent pendant plusieurs mois pour aller travailler. Pendant ses longues absences, je deviens cheffe de famille », confie-t-elle.

Au départ, explique Mama Abiba, son petit commerce tournait autour de la vente de quelques bols de maïs. Elle achetait parfois à crédit

deux ou trois bassines de maïs pour revendre devant le domicile familial. Malgré ses efforts, ce n'était pas suffisant pour nourrir sa famille et assurer les besoins des enfants.

C'est alors qu'elle a été identifiée par des femmes ayant déjà bénéficié de microcrédits selon ses propos : « elles sont venues m'interroger et je leur ai dévoilé idée pour m'en sortir. Elles m'ont parlé du FNFI et de ses produits. Je n'ai pas hésité à faire les démarches nécessaires et j'ai obtenu le produit APSEF. Cela m'a permis de renforcer mon activité et aujourd'hui j'ai même un magasin de stockage ».

Avec ce commerce, Mama Abiba lutte contre la précarité : malgré les absences de son mari, elle n'a plus de souci. Elle semble encore jeune, elle déborde d'énergie et cela lui permet de s'émanciper à travers ses

activités commerciales qui lui redonnent l'espoir et l'aident à sortir de la pauvreté.

Non loin de Mama Abiba, une autre femme, Haoua Youssouf tient son commerce et cela lui permet de prendre en charge ses trois enfants.

femmes", affirme t-elle. Chaque jour, des clients défilent chez Mama Abiba pour s'approvisionner en produits céréaliers. « Mon rêve, c'est de continuer à bien gérer mon argent pour augmenter ma capacité de stockage », déclare-t-elle, avec un gros sourire aux

vulnérables. Les hommes pratiquent l'exode rural et les femmes, par la force des choses, deviennent des cheffes de ménages. Avec les produits FNFI, elles ont les moyens d'avoir de meilleurs revenus. La récente décision du gouvernement de réduire



Mama Abiba

Sa chambre qui lui sert de boutique est remplie d'oignons. On y trouve aussi des tomates et du gombo séché. " Ma voisine est aussi bénéficiaire des produits FNFI. Le FNFI est une chance pour les

lèvres. Selon elle, c'est le crédit FNFI qui lui a permis de développer ses activités pour une autonomisation économique.

À l'exemple de Mama Abiba, beaucoup de ménages de Mandouri sont

de 2 points les taux d'intérêt sur les produits FNFI dans les zones faiblement impactées favorisera davantage l'autonomisation des plus vulnérables, notamment les femmes.

Ceci est un programme du ministère chargé de l'inclusion financière et de l'organisation du secteur informel



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC  
Edité par DIRECT MEDIA RCCM  
N° TG\_LOM 2015 B 1045  
BP : 30117 Lomé - Togo  
Tél : (+228) 97 87 12 42  
Facebook: togomatin  
E-mail : atogomatin@gmail.com  
Site web: www.togomatin.tg  
Tw: @togomatin1  
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :  
Motchosso Kodolakina  
Secrétaire de rédaction :  
Rachidou Zakari  
Responsable web :  
Carlos Amevor  
Comité de rédaction :  
Françoise Dasilva

Alexandre Wémima  
Edem Dadzie  
Attipoe Edem Kodjo  
Edy Alley  
Responsable administrative, financière  
et commerciale:  
AMAH Essognim

Graphiste:  
Eros Dagoudi  
Imprimerie: Direct Print  
Distribution : TogoMatin  
Tirage : (2000 exemplaires)

## Abords des écoles

## Il faut parvenir à une solution concertée avec les occupants

Le colonel Hodabalo Awate tient au respect scrupuleux des dispositions récemment prises par le gouvernement pour la libération des emprises des écoles.

revendeurs ou revendeuses, qui y installent des étals de fortune. Ces activités constituent pour beaucoup une source de revenus essentielle, dans un contexte



Colonel Hodabalo Awaté

Dans une note de service datée du 13 décembre 2024, le ministre de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et de la Chefferie coutumière, le colonel Hodabalo Awate rappelle aux préfets la correspondance N°0374/MATDCC-SG-DATF-DRTE du 7 octobre 2024, qui les invitait à agir.

Cette directive exige une collaboration étroite entre les préfets, les maires des communes, les commissariats et les chefs d'inspection de l'éducation pour libérer les abords immédiats des écoles. Le colonel Hodabalo Awaté insiste sur l'urgence d'exécuter cette mesure dans toutes les préfectures et demande un rapport détaillé des éventuelles difficultés rencontrées, d'ici le 17 décembre 2024.

Les abords des écoles sont souvent occupés par des petits commerçants,

de précarité économique généralisée. Cette mesure, bien qu'elle vise à améliorer l'environnement des élèves et à renforcer la sécurité aux abords des écoles, risque d'avoir des répercussions sociales importantes.

Elle pourrait priver des familles modestes de leur principal moyen de subsistance. Ce qui soulève des questions sur les mesures d'accompagnement prévues pour atténuer ces effets. Il faut en effet trouver une alternative à ces commerçants ou commerçantes, sinon l'on pourrait assister à des tensions sociales.

Libérer les abords des écoles est salubre pour le secteur éducatif, mais, la force publique peut-elle régler cette affaire en toute quiétude ?

Source : togobreakingnews.info

## Sénatoriales

## Même en y participant, l'opposition sera battue par Unir

Au Togo, les candidats aux prochaines élections sénatoriales pourront déposer leurs dossiers dans la période du 17 au 23 décembre 2024 au siège de la Commission électorale nationale indépendante (Ceni) à Lomé. Pendant ce temps, l'opposition prend de la distance vis-à-vis du processus.

L'annonce, faite par les responsables de la Ceni à travers un appel à candidatures, intervient quelques jours après la convocation du corps électoral par le chef de l'Etat Faure Gnassingbé. Les dossiers, dont la composition et les formulaires sont retirés à partir du mercredi 11 décembre 2024, seront reçus

jouissant de ses droits civils et politiques, sachant lire, écrire et s'exprimer en langue officielle (le français). Chaque candidat, qui ne pourra s'inscrire dans plus d'une circonscription électorale, devra se présenter avec un suppléant, soumis aux mêmes conditions et formalités.

Au total, 41 sièges de sénateurs, répartis à travers les 39 préfectures du pays, sont à pourvoir. C'est dans ce contexte de fièvre électorale, alors que la campagne démarre dans un mois, que l'opposition se fait entendre. D'abord, le Front touche pas à ma Constitution, ensuite la

pas participé aux élections municipales de 2019 et aux élections régionales de 2024, ne peut pas participer à ces élections.

En effet, ce sont les conseillers municipaux et régionaux qui composent le corps électoral. Combien de conseillers municipaux et régionaux compte l'opposition ? L'on se souvient que lors de ces élections, l'opposition avait été largement battue. Le parti Union pour la République (Unir) au pouvoir avait obtenu une majorité écrasante des sièges.

Donc, même si elle décide de participer à ces élections sénatoriales, l'opposition sera battue par Unir. Ces discours qui tendent à faire croire que cette opposition, à l'état actuel peut jouer une certaine partition dans ces élections, ne sont que de l'enfumage. L'opposition est réduite à rien.

Mais, comme le président de la République doit nommer certains sénateurs, peut-être que des opposants qui n'ont pas envie de poursuivre la politique spectacle pourraient accepter de se faire nommer, afin de préserver le pluralisme politique dans cette institution.

Maître Mohamed Tchassona Traoré du Mouvement citoyen pour la démocratie et le développement (MCD) a déjà évoqué cette possibilité.

TM



Certains des leaders présents sur cette image rejettent les élections sénatoriales

tous les jours ouvrables de 07h à 12h et de 14h30 à 17h30, à l'exception du dernier jour, où une permanence sera organisée jusqu'à minuit.

Selon les nouvelles dispositions électorales, peut être élu sénateur, tout Togolais de naissance ayant 35 ans révolus à la date du dépôt de candidature,

Dynamique pour la majorité du peuple (DMP), puis l'Alliance nationale pour le changement (ANC).

Ces partis politiques et regroupements de partis politiques dont certains n'ont d'ailleurs pas participé à des élections ces dernières années, affirment rejeter le processus en cours. En tout cas, un parti qui n'a

## Accident d'Agoè-Zongo

## Calixte Madjoulba évoque l'observation du règlement 14 de l'Uemoa

Dans l'après-midi du vendredi 13 décembre 2024, aux environs de 14 heures, un grave accident de la circulation est survenu sur la route nationale n°1 à Agoè-Zongo à Lomé.

Il ressort des constatations de la police qu'un camion semi-remorque transportant une citerne de gaz surdimensionnée et circulant dans le sens sud-nord, a percuté la plateforme supérieure de la passerelle piétonne d'Agoè-Zongo. En s'éffondrant sur la chaussée, la plateforme a écrasé le camion semi-remorque lui-même, ainsi qu'une voiture et deux tricycles affectés au transport de personnes, tous roulant dans le même sens.

Aussitôt informé, le ministre de la Sécurité et de la Protection civile a déclenché le plan Orsec permettant de

et matérielles des Forces armées togolaises (Fat), de la police et de la gendarmerie nationales,

protection civile (ANPC), de la Croix rouge togolaise, des collectivités territoriales et d'autres partenaires privés, pour porter secours aux blessés et dégager la voie afin de rétablir la circulation.

Les populations environnantes ont apporté leur soutien. Le bilan provisoire de cet accident est de : huit morts sur les lieux de l'accident, trois blessés graves évacués à l'hôpital pour des soins, d'importants dégâts matériels. Dans un communiqué, le ministre de la Sécurité et de la Protection civile, l'ambassadeur Calixte Batossie Madjoulba présente, au nom du gouvernement,

ses condoléances aux familles éplorées, et souhaite un prompt rétablissement aux blessés. Par ailleurs, il salue la franche collaboration de tous les acteurs et invite instamment les usagers de la route au respect du Code de la route et à la prudence.

Le ministre Madjoulba rappelle le respect des règles de chargement, notamment, le règlement 14 de l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa), et l'observation scrupuleuse des prescriptions du Code de la route afin de garantir la sécurité de tous les usagers.

Edem Dadzie



Un aperçu du drame

mobiliser immédiatement les ressources humaines

des sapeurs-pompiers, de l'Agence nationale de la

# ÉPARGNE Adodoé,

## ÉPARGNEZ PETIT ET GAGNEZ GROS.



Jouons les prolongations  
jusqu'au **31 décembre !**

**bénéficiez de** taux  
exceptionnels sur  
vos **épargnes**



La Banque Autrement

<https://togo.coris.bank>



## Conseil national de crédit

## Les perspectives économiques scrutées pour un développement économique optimal

Le Conseil national de crédit (CNC) a tenu, ce jeudi 12 décembre 2024, sa dernière session ordinaire de l'année. Au cœur des préoccupations, les moyens d'améliorer le financement de l'économie nationale. Sous la présidence du ministre de l'Économie et des Finances, Georges Essowè Barcola, les discussions ont mis en lumière les priorités et défis du secteur financier togolais pour 2025.

Dans son allocution, le président du CNC a rappelé l'importance cruciale d'un financement adapté pour soutenir la croissance économique. « Notre rencontre de ce jour sera l'occasion, une fois de plus, d'examiner les conditions d'un meilleur financement de l'activité économique », a déclaré Georges Essowè Barcola. Les échanges ont notamment porté sur les efforts fournis par les banques et les systèmes financiers décentralisés. Georges Essowè Barcola a ainsi salué les performances réalisées : « Le montant des nouveaux crédits mis en place au cours des 9 premiers mois par les banques au profit des opérateurs économiques du

Togo s'est élevé à 645 milliards, en hausse de 10% par rapport au niveau enregistré à la même période de 2023. » De leur côté, les institutions de microfinance ont octroyé des crédits d'un montant total de 218 milliards FCFA, un chiffre proche des 220 milliards atteints l'année précédente. Ces données traduisent une dynamique encourageante et la volonté des acteurs financiers d'accompagner les entrepreneurs togolais.

Le président du CNC a également souligné les défis persistants, dans un contexte mondial marqué par un ralentissement économique et des conditions financières plus rigoureuses. Il a insisté sur la nécessité d'une stratégie proactive pour 2025, appelant les responsables des banques et des institutions de microfinance à se concentrer sur 3 axes prioritaires. Il s'agit notamment de la mobilisation des ressources pour financer les projets de développement, l'accroissement des financements en faveur

des Très petites, petites et moyennes entreprises (TPME) et l'adoption de modèles financiers innovants.

La qualité des services financiers a constitué un autre point fort des discussions. Tout en saluant les progrès accomplis, le ministre de l'Économie et des Finances a exhorté les établissements de crédit à redoubler d'efforts pour résoudre les plaintes des clients. « Au regard du nombre élevé des réclamations non résolues ou en suspens, il est impératif d'agir », a-t-il affirmé, soulignant que la satisfaction des clients est un socle essentiel pour renforcer la confiance dans le système financier.

Sur le plan macroéconomique, les indicateurs récents reflètent des évolutions contrastées. Le taux de croissance économique, initialement prévu à 6,6 % pour 2024, a été révisé à 6,3 %, en raison d'une reprise moins soutenue dans les secteurs secondaire et tertiaire. Parallèlement,

l'inflation a poursuivi sa baisse, atteignant une moyenne de 3,4 % à fin septembre 2024, contre 5,7 % un an plus tôt. Cette amélioration résulte notamment de la détente des prix des denrées alimentaires sur les marchés internationaux et de la stabilité des prix des produits pétroliers.

Georges Essowè Barcola a rappelé que les efforts collectifs des acteurs

économiques puissent bénéficier des ressources nécessaires à leur réalisation. Le président du CNC a laissé entendre que, malgré les défis, une transformation structurelle de l'économie est possible, à condition que l'ensemble des parties prenantes reste mobilisé. « La réussite de 2025 dépendra de notre capacité à construire une synergie durable entre nos



Dernière session ordinaire de l'année du Conseil national de crédit (CNC), ce jeudi 12 décembre à Lomé

financiers, des entrepreneurs et des décideurs politiques seront déterminants pour bâtir un Togo plus prospère. À l'aube de 2025, il a lancé un appel à l'action : œuvrer ensemble pour que chaque initiative, projet et ambition

institutions, nos entreprises et nos citoyens. » Avec des bases solides et une volonté affirmée, le Togo peut franchir une nouvelle étape vers un développement économique inclusif et résilient.

E. Alley

## Développement socio-économique

## Gouvernement et partenaires tirent les leçons des résultats détaillés du RGPH-5 et EHCVM-2

Jauge de la politique d'inclusion socio-économique implémentée par le gouvernement togolais, les données statistiques sont un impératif catalyseur de développement. Ce 13 décembre, un atelier de présentation des résultats du 5ème Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH-5) ainsi que de la 2ème édition de l'Enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages (EHCVM-2) s'est tenu à Lomé. L'événement été présidé par Dr Sandra Ablamba Johnson, ministre et Secrétaire général de la présidence de la République.

Empreint d'espoir et d'optimisme, cet événement a mis en lumière les avancées significatives du Togo en matière de développement socio-économique. Les résultats du RGPH-5 révèlent une population jeune, avec un âge moyen de 23,4 ans, où près de 42 % des Togolais ont moins de 15 ans. Ces chiffres, loin d'être de simples statistiques, portent en eux le potentiel d'une nation en pleine mutation. La ministre a souligné l'importance de ces données pour orienter l'attribution des aides et des prestations sociales, en tenant compte des besoins spécifiques des bénéficiaires. Disposer de « données statistiques fiables, établies suivant des méthodes et des normes reconnues sur le plan international » est essentiel pour « fixer, suivre et évaluer les objectifs des différentes stratégies de développement

», a souligné Sandra Ablamba Johnson. Cette démarche traduit un engagement fort du gouvernement pour une meilleure inclusion sociale et économique.

Dans un contexte où la pauvreté monétaire est souvent mesurée par des indicateurs traditionnels, le Togo fait un pas audacieux en intégrant une approche



Présentation des résultats du RGPH-5 et de l'EHCVM-2, ce 13 décembre à Lomé

non monétaire. En effet, les résultats montrent une réduction de la pauvreté non monétaire, passant de 37,1 % en 2018 à 28,9 % en 2021. Cette avancée témoigne d'une volonté de comprendre la pauvreté dans toute sa complexité, en prenant en compte les réalités de la vie quotidienne des Togolais. Elle est le résultat des stratégies ambitieuses impulsées par le chef de l'Etat, Faure Gnassingbé, pour renforcer l'inclusion sociale et économique au Togo. Parmi celles-ci figurent des

initiatives phares comme « le programme de revenu universel de solidarité (Novissi) », ou encore « le projet filets sociaux et services de base (FSB) », qui s'inscrivent dans un cadre de transformation socio-économique durable. Sur le plan des infrastructures, 83 % des ménages ont accès à une source d'eau améliorée, et « cette proportion atteint

près de 98 % dans le District autonome du Grand Lomé (DAGL) ». Cependant, des disparités subsistent dans l'accès à l'électricité : « 9 ménages sur 10 en milieu urbain disposent d'électricité contre seulement 5 ménages sur 10 en milieu rural ». L'éducation est également au cœur des priorités. La parité entre filles et garçons au niveau primaire est atteinte, et le taux de scolarisation brut est similaire pour les deux sexes, « avec respectivement 115 % pour les garçons et 114 % pour les filles en 2022 ».

De plus, 7 personnes sur 10 âgées de 15 ans et plus savent lire et écrire, témoignant des progrès réalisés dans l'alphabétisation. Sur le plan sanitaire, « la mortalité infantile a enregistré une réduction remarquable de près de 50 %, passant de 124 décès pour 1 000 naissances vivantes en 2010 à 58 décès pour 1 000 naissances vivantes en 2022 ». Ces chiffres traduisent les efforts engagés dans l'amélioration des soins de santé et la lutte contre les inégalités.

Les partenaires techniques et financiers, présents à l'événement, ont salué les efforts du gouvernement. Fily Sissoko, représentant-résident de la Banque mondiale, a félicité les autorités pour leur approche holistique de la pauvreté, essentielle pour répondre aux défis de développement. Ce soutien de l'institution de Bretton woods est un gage de confiance dans la capacité du Togo à transformer

ces données en actions concrètes. Dr Sandra Johnson a également lancé un appel à la mobilisation des Togolais pour l'enregistrement biométrique (e-ID). Ce dernier est un outil crucial pour bénéficier des programmes sociaux à venir. Cette invitation à l'engagement collectif rappelle l'importance de l'implication de chaque citoyen dans le processus de développement.

Le Togo se trouve à un tournant décisif de son histoire. Les résultats du RGPH-5 ne sont pas qu'un simple reflet de la réalité démographique, mais un véritable levier pour un avenir meilleur. Avec une jeunesse dynamique, des politiques inclusives et un soutien international, le pays est en bonne voie pour réaliser son rêve d'un développement durable et équitable. Le chemin est encore long, mais l'espoir est palpable. Chaque Togolais a donc un rôle à jouer dans cette aventure collective.

E. A

## Responsabilité Sociale

## La PIA s'illustre avec une caravane santé à Adétikopé

C'est un geste qui illustre la synergie entre développement industriel et solidarité sociale. La Plateforme industrielle d'Adétikopé (PIA) a déployé une caravane de consultation médicale dédiée au bien-être des populations d'Adétikopé. Depuis le 9 décembre 2024, cette initiative a parcouru 4 villages, apportant une aide médicale gratuite aux personnes dans le besoin.

En partenariat avec la mairie de la commune d'Agoè-Nyivé 6 et soutenue par la clinique de l'Union, la PIA se veut proche des populations défavorisées. La caravane a sillonné les villages notamment ...

Suite à la page 10

## Sécurité alimentaire

## L'objectif à l'horizon 2030 au Togo

**Le secteur agricole porte au dos, une importante partie de l'économie togolaise. Face aux enjeux actuels liés à la sécurité alimentaire, à la croissance démographique et au changement climatique, une politique de modernisation de l'agriculture est initiée.**

Les initiatives sont variées, mais utiles chacune. Elles renforcent la productivité, améliorent la résilience face aux crises et garantissent l'autosuffisance alimentaire à long terme. Sur ce chantier,

la sécurité alimentaire sur l'étendue du territoire.

La première phase du Projet de transformation agroalimentaire du Togo a permis aux pouvoirs publics de relever la tête de plusieurs producteurs de l'eau. Des avancées concrètes ont été obtenues comme la mobilisation de 11 100 hectares qui sont répartis dans 31 Zones d'aménagement agricole planifiées (Zaap) et la construction de 7 centres de transformation

2023 les statistiques faisaient état de 222 Zaap déjà installées dans le pays sur les 400 prévues d'ici 2025. Il est très visible que le Togo affirme et réaffirme sa volonté de poursuivre les réformes et les projets dont le seul but est de faire de l'agriculture un moteur de développement qui puisse faire du pays un hub logistique et de services dans la sous-région.

**Agriculture togolaise : appui de la BID**

alimentaire étant l'un des facteurs de progrès, le chef de l'État Faure Gnassingbé a pris sur lui de toujours motiver son gouvernement à privilégier la production nationale et la consommation des produits locaux. « Nous voulons consommer ce que nous produisons », faisait-il savoir tout récemment. L'embellie remarquée dans le secteur est la résultante de la stratégie de transformation progressive d'une agriculture de subsistance vers une agriculture commerciale et mécanisée. Ce virage rend le secteur plus productif, rentable et résilient face aux aléas climatiques.

Le pays bénéficie du soutien de la Banque islamique de développement (BID). Le 14 octobre 2024, l'institution a approuvé un financement de 60 millions de dollars en faveur du Togo, ce qui revient à plus de 36 milliards de francs CFA. Le montant est destiné à améliorer la qualité de vie des populations les plus vulnérables, à travers un soutien davantage élevé pour la productivité agricole et pour les activités génératrices de revenus des ménages d'agriculteurs. En septembre 2023 déjà, la même banque avait renforcé son engagement au Togo. Elle a approuvé un décaissement de 84 milliards de francs CFA non pas pour le secteur agricole, mais pour aider le pays dans sa lutte pour la protection côtière.

Le pays compte 3,6 millions d'hectares de terres

secteur agricole crée deux fois plus de richesse qu'en 2010. Les données indiquent que le PIB agricole est passé de 640,6 milliards à 1 354,4 milliards de francs CFA en 2019. La création des agropoles, projet engagé depuis 2019, améliore justement le travail des producteurs en les intégrant dans les chaînes de valeur agricoles et en facilitant leur accès aux ressources et aux marchés. L'agropole de Kara, par exemple, produit du maïs, du riz, du sésame, de l'anacarde, du poulet, du poisson. Il pèse 35,19 milliards de francs.

Toujours dans la région de la Kara, les Zones d'aménagement agricole planifiées (Zaap) développent l'agriculture en fournissant aux exploitants des infrastructures comme les routes d'accès, les pistes rurales, les réseaux d'irrigation, la formation agricole, l'accès au crédit, etc.

Dans ladite région, la superficie couverte par les Zaap est de 11 800 ha, soit près d'un tiers de la superficie totale des Zaap installées sur le territoire qui est de 32 230 ha. Le Mifa, le Purs, le FNFI qui accorde des crédits... sont d'autres mécanismes qui font du bien au secteur. Tous ces efforts combinés améliorent l'existence des acteurs concernés.

**Objectif "Faim zéro" à l'horizon 2030**



Un tracteur

la Banque africaine de développement (BAD) est l'un des partenaires privilégiés. L'excellente relation entre le gouvernement et l'institution a poussé cette dernière à faire un nouveau geste pour faire de l'agriculture togolaise un moteur de croissance inclusive et de création d'emplois. Elle est admirative des efforts du pays en la matière.

**Autosuffisance alimentaire : la BAD coopte le Togo**

Le Togo a signé en octobre 2024 un accord de financement d'un montant de plus de 16 milliards de francs CFA avec la BAD. C'est un financement destiné à soutenir la phase 2 du Projet de transformation agroalimentaire (PTA-Togo). Une des offensives phares consignées dans la Feuille de route gouvernementale 2025, le PTA vise à moderniser l'agriculture et à encourager sa transformation industrielle. Ses réalisations sont bénéfiques aux acteurs en ce sens qu'elles offrent des opportunités d'entrepreneuriat aux jeunes et aux femmes, renforcent

agricole (CTA). Il s'agit d'infrastructures qui améliorent la productivité agricole, réduisent les pertes post-récoltes et augmentent de façon appréciable les revenus des agriculteurs togolais.

L'utilité du PTA-Togo 2 réside dans le fait qu'elle renforcera les acquis de la première phase et étendra les zones de transformation agroalimentaire. Il est prévu la construction d'un parc agro-industriel moderne qui va être équipé d'une voirie, des réseaux d'eau et d'électricité, d'une fibre optique indispensable aux entreprises agro-industrielles.

Grand projet développé par le gouvernement, les Zaap rendent meilleure l'économie du Togo en contribuant au développement et à la modernisation du secteur agricole. Ces zones soutiennent la production agricole à grande échelle en mettant à la disposition des producteurs des terres riches, aménagées et équipées. À fin novembre

Des évolutions sont observées dans le secteur agricole, la colonne vertébrale de l'économie togolaise. Moteur de développement, l'agriculture profite des réformes, des investissements et des initiatives mises en œuvre par le gouvernement, accompagné par ses partenaires. La Banque islamique de développement



Des agriculteurs à la moisson

(BID) est l'un d'entre eux. Elle met toujours la main à la poche, subjuguée par les efforts du pays. La sécurité

cultivables qui recouvrent 60 % de sa superficie totale. Le ministère de l'Agriculture a souligné en 2020 que le

Le Togo s'engage à éradiquer la faim et la malnutrition d'ici quelques années, en conformité avec l'Objectif

de développement durable (ODD) numéro 2 qui vise à « éliminer la faim, à assurer la sécurité alimentaire, à améliorer la nutrition et à promouvoir une agriculture durable ». Le chef de l'État Faure Gnassingbé est le premier soldat au front de cette bataille, convaincu que plus personne ne doit mourir

que face aux défis de la sécurité alimentaire auxquels font face tous les pays, l'État du Togo a entrepris de multiples réformes et des initiatives au cours de ces dernières années pour stimuler la production agricole. Selon le ministère de l'Agriculture, le taux de

de chasser la faim hors de son territoire. Dans cette optique, le gouvernement a réalisé en 2018, avec l'appui du Programme alimentaire mondial (PAM), une revue stratégique ayant permis d'identifier les défis et de proposer des réponses en vue de l'élimination complète de la faim sur le territoire.



Arrosage dans une Zaap à Gamé (Moyen-Mono)

de faim. L'objectif "Faim zéro" à l'horizon 2030 est pour garantir à toute la population, peu importe le milieu géographique, un accès à une alimentation suffisante et nutritive tout au long de la vie, en particulier pour les groupes vulnérables comme les enfants et les femmes enceintes. Il n'échappe à la connaissance de personne

couverture des besoins en produits vivriers est passé de 142 % en 2010 à 152 % en 2023. En ce qui concerne la croissance agricole, elle a quitté 3,95 % en 2010 pour s'établir à environ 5 % en 2023, malgré les impacts négatifs qui ont pu être engendrés par la maladie à coronavirus Covid-19. Plus que jamais, le Togo s'accroche à son ambition

Avec une contribution à 40 % du Produit intérieur brut (PIB) et une occupation de 65 % de la population active, le secteur agricole devient davantage un véritable moteur de croissance économique, de création d'emplois, de vecteur de sécurité alimentaire et nutritionnelle et de réduction de la pauvreté dans les zones. Dans cette dynamique de résorber progressivement la faim, le Togo s'est doté en juillet 2023 d'une feuille de route pour la transformation des systèmes alimentaires d'ici 2030. Elle a pour objectif général de faire disposer le Togo de systèmes alimentaires durables, résilients et équitables, satisfaisant aux besoins réels des populations pour un capital humain suffisamment productif

et un développement socioéconomique inclusif et durable.

En mars 2022, le ministère susmentionné a relevé une hausse de 30 % de la production de soja qui a été de 200 000 tonnes en 2021. Le maïs, la céréale la plus consommée dans le pays, affiche également une augmentation de près de 14 %. Elle atteint 1,06 million de tonnes en 2023, contre 929 000 tonnes en 2021. En ce qui concerne la production de tubercules, une croissance est aussi soulignée. Elle est de 7,5 % sur la période 2022-

de base (FSB) est l'une des initiatives mises en place par le gouvernement pour lutter contre l'insuffisance alimentaire et la malnutrition chez les élèves.

Le bilan des 6 ans de mise en œuvre des filets sociaux de base (FSB) effectué en mai 2024 démontre que le financement final du projet est de 39,32 milliards de francs. De 2017 à 2023, sur financement de la Banque mondiale, 15 millions de repas scolaires ont été fournis à 52 173 élèves de 161 écoles primaires publiques.



Pour une sécurité alimentaire

2023. La quantité produite a atteint 2,4 millions de tonnes en 2023, contre 2,23 millions de tonnes de tubercules en 2022. Les enfants étant des êtres vulnérables, le projet de Filets sociaux et services

Sur financement de l'État, 157 888 élèves, dont 76 879 filles, ont bénéficié de repas dans 1 020 écoles primaires publiques.

**Attipoe Edem Kodjo**

## **DENONCIATION DE SAISIE-CONSERVATOIRE**

En vertu de l'ordonnance N° 501/2024 du 05 Décembre 2024 du Président du Tribunal de Commerce de Lomé, Monsieur AGAMAH-HIIEWODO Komi Semefa, héritier de Feu AGAMAH Stephano Toriviawu, informe les co-indivisaires de Feu AGAMAH S. Toriviawu ayant pour Conseil Me GBEGNRAN, Avocat au Barreau du Togo, qu'une saisie conservatoire de créances a été faite le Treize (13) Novembre 2024 entre les mains de la Sté SOTIMEX et dénoncée le 15 Novembre 2024 par affichage conformément à l'article 58 du code de procédure civile.

Qu'à compter de la date de parution de cette presse, ils peuvent dans un délai de UN (01) Mois par devant le Président du Tribunal de Commerce de Lomé contester les conditions de la validité d cette saisie.

**NB : Voir Me Edem Julien KOKOU, Avocat au Barreau du Togo, pour toutes informations.**

VIH-Sida et substances psychoactives

## L'ONG RAPAA au cœur du combat contre la stigmatisation et la restauration de la dignité

En cette Journée Mondiale de lutte contre le Sida, l'ONG Recherche Action Prévention Accompagnement des Addictions (RAPAA) s'illustre une fois de plus comme un acteur incontournable dans la promotion des droits et de la santé des personnes vivant avec le VIH et des usagers de substances psychoactives. Ce vendredi 13 décembre, elle a partagé le bilan de ses activités entrant dans le cadre de la Journée mondiale de lutte contre le Sida avec la Presse.

Avec le thème choisi par l'OnuSida pour l'édition 2024, « Suivons le chemin des droits », l'ONG RAPAA a réaffirmé son engagement à combattre la stigmatisation, promouvoir l'accès aux soins, et sensibiliser les populations à la prévention. « Ce thème est un appel à l'action pour construire un avenir qui respecte la santé et la dignité de chacun. Il nous engage à sensibiliser et mobiliser les communautés pour lutter contre la stigmatisation et la discrimination, tout en renforçant les politiques qui protègent les droits des personnes vivant avec le VIH et aussi les droits des personnes affectées par l'usage de substances », a souligné la présidente de l'ONG RAPAA, Catherine Kadidja Touré.

Une action au plus près des populations

Le 12 décembre, dans le quartier d'Agoé Houmbi, RAPAA a organisé une campagne participative et communautaire. En collaboration avec des acteurs locaux comme la Coalition Anti-drogue d'Agoé-Nyivé et l'ONG

sensibilisées aux dangers de la consommation de substances psychoactives et aux risques de contamination aux IST, VIH et hépatites. Pour appuyer les messages de prévention, 6440 préservatifs et 500 lubrifiants ont été distribués. Par ailleurs, 115 personnes ont réalisé des

et humaine. Au-delà du simple dépistage, RAPAA a mobilisé son équipe pour offrir des consultations psychosociales à 42 personnes, accompagnant notamment les usagers dans leur cheminement vers une sortie de dépendance. Des kits

de la consommation de substances, de réduire les risques associés et d'accompagner les personnes souffrant de dépendance », a rappelé l'ONG.

Plaidoyer pour les droits fondamentaux

Lors de la rencontre avec les médias, RAPAA a mis en avant l'urgence d'accorder une attention accrue au droit à la santé pour tous. Avec l'appui technique et financier du CNLS, du PNLS et de l'Onusida, RAPAA continue de plaider pour des politiques inclusives qui réduisent les inégalités et protègent les plus vulnérables. L'action de RAPAA, fondée sur une approche communautaire et humaine, est un modèle d'inspiration dans la lutte contre le Sida et les addictions.

Alors que la Journée Mondiale de lutte contre le Sida 2024 rappelle les droits de chacun, l'ONG appelle tous les acteurs à poursuivre « le chemin des droits » pour construire un avenir où la santé et la dignité sont accessibles à tous.



La table d'honneur

FAMME, l'initiative a réuni plusieurs services destinés aux populations clés, notamment les usagers de drogues et les professionnelles du sexe. Durant cette intervention, 205 personnes ont été

tests volontaires pour le VIH, la syphilis et l'hépatite B, avec 7 cas positifs détectés et orientés immédiatement vers une prise en charge médicale et psychologique.

Une prise en charge globale

d'hygiène et des repas chauds ont été distribués à 105 bénéficiaires, témoignant de l'approche globale et inclusive de l'ONG. « Seule une mobilisation de tous les acteurs permettra de prévenir le phénomène

## BULLETIN D'ABONNEMENT



Vous êtes un **annonceur**, un **privé**, une **agence conseil** en communication ou un **homme d'affaires**! Vous avez besoin d'une communication dans le journal **Togo Matin**?



BP: 30117 Lomé-Togo  
Tél: 97 87 12 42  
Facebook: togomatin  
E-mail: atogomatin@gmail.com  
Site web: www.togomatin.tg  
tw: @togomatin1

### Abonnez-vous au journal quotidien **TOGO MATIN** !

Souhaitez-vous vous abonner au journal Togo Matin ou l'offrir à un (e) ami (e) ou à vos proches?

Nom ou raison sociale: .....  
Profession ou activité: .....  
Adresse: ..... / BP: .....  
Tél: ..... / E-mail: .....

#### ► Je m'abonne

01 Abonnement mensuel: 5.000 FCFA

02 Abonnement trimestriel: 15.000 FCFA

03 Abonnement semestriel: 20.000 FCFA

04 Abonnement annuel: 40.000 FCFA

Maître Malia KELOUWANI, Avocat au Barreau du Togo, demeurant et domicilié à Lomé, quartier Totsi, pavés Adidoadin, Avenue Pya prolongé, Rue ASSIKPIME, Von face immeuble BAGE ; Tel : 70 44 44 75/ 90 99 23 48, courriel : kelouwanicabinet@gmail.com, au cabinet duquel domicile est élu ;

## VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE

Il est porté à la connaissance du public qu'il sera procédé le 31 Décembre 2024 à 11 heures, devant le Tribunal d'Instance à Compétence Civile de Kévè statuant en matière civile, à la vente aux enchères publiques de l'immeuble ci-après désigné,

Saisi au préjudice de monsieur **PATALE Koffi**, Economiste, demeurant et domicilié à Lomé, quartier Atcharvé ayant pour Conseil Maître **KUTOLBENA Djoliba Dékawunga**, Avocat à la Cour, demeurant et domicilié à Lomé, quartier Atcharvé, von à gauche collée à la station d'essence SANOL, BP : 30225, Tel : 90 29 32 66/22 51 90 91.

A la requête de la **société CECO, Société Anonyme avec Conseil d'Administration, au capital social de six cent millions (600.000 000) FCFA, Société de Droit Togolais, enregistré au Registre du Commerce et du Credit Mobilier du Togo (RCCM) sous le N°TOGO-LOME 2016 M 187, ayant son siège social à Sotoubua, près de la Rivière ANIE, quartier NIMA, rue Kpéyi, 08 BP : 80579, Tel : 25 59 20 12/ 90 29 34 06, Base de Lomé, quartier Agonyivé en face du terrain du Golfe, agissant aux poursuites et diligences de son Président Directeur Général en exercice, demeurant et domicilié es-qualité audit siège;**

En vertu de :

- 1- La grosse du jugement N°0150/2019 rendu le 15 octobre 2019 par le Tribunal de Commerce de Lomé, dûment en forme exécutoire;
- 2- Copie du pouvoir spécial aux fins de saisie immobilière en date du 22 novembre 2022 dûment signé par le Président Directeur Général de la société CECO SA ;
- 3- Copie du Titre Foncier N°58 575, inséré au livre Foncier de la République Togolaise, Volume 387, Folio 52 ;
- 4- Copie de l'Etat Descriptif du Titre Foncier 58 575 RT ;
- 5- L'ordonnance N°609/2024 rendue le 12 Décembre 2024 par le Président du Tribunal d'Instance à Compétence Civile de Kévè ;

### IL SERA ADJUGE AU PLUS OFFRANT ET DERNIER ENCHERISSEUR

L'immeuble rural non bâti ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance superficielle de Trente Sept ares Quatre Vingt Seize Centiares (37 a 96 ca ) situé à Kévè, Aképé Aképédo, limité au Nord et au Sud par des rues non dénommées de 14 mètres chacune, à l'Est par le Titre Foncier N°30 065 RT, à l'Ouest par une rue non dénommée de 30 mètres ; immatriculé au Livre Foncier de la République Togolaise sous le N°58 575, Volume 387, Folio 52, appartenant en pleine propriété à monsieur PATALE Koffi, Economiste, demeurant et domicilié à Lomé, quartier Atcharvé, le 31 Décembre 2024 à 11 heures devant le Tribunal d'Instance à compétence Civile de Kévè ;

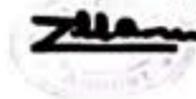
Tel au surplus que cet immeuble existe, s'entend et se comporte, avec tous ses droits sans aucune exception ni réserve, ensemble tout immeuble par destination, en particulier tout matériel pouvant avoir ce caractère, toute construction et installation actuellement existantes, alors même qu'elle serait omises dans la désignation qui précède et toutes améliorations et constructions nouvelles qui pourraient y être faites par la suite;

### MISE A PRIX

Outre les charges, clauses et conditions insérées aux cahiers des charges, dressé par Maître Malia KELOUWANI, Avocat au Barreau du Togo et déposé, le 12 Décembre 2023 au Greffe du Tribunal d'Instance à Compétence Civile de Kévè, les enchères fixées à **DEUX MILLIONS (2 000 000) FCFA** seront reçues sur la mise à prix de **SOIXANTE TREIZE MILLIONS QUARANTE HUIT MILLE TROIS CENT SOIXANTE SIX (73 048 366) FRANCS CFA.**

Toute personne désireuse de porter des enchères est tenue de consigner au Greffe du Tribunal d'Instance à Compétence Civile de Kévè préalablement à l'audience d'adjudication la somme de **DEUX MILLIONS (2 000 000) FRANCS CFA** à faire valoir sur le prix d'adjudication de l'immeuble.

Fait et rédigé à Lomé, le 12 Décembre 2024  
L'Avocat de la partie poursuivante,



Maître Malia KELOUWANI

### Pour tous renseignements, s'adressé à :

- 1) Maître Malia KELOUWANI, Avocat au Barreau du Togo, demeurant et domicilié à Lomé, quartier Totsi, pavés Adidoadin, Avenue Pya prolongé, Rue ASSIKPIME, Von face immeuble BAGE ; Tel : 70 44 44 75/ 90 99 23 48, courriel : kelouwanicabinet@gmail.com,
- 2) Maître SANSANG Essomada, Huissier de Justice près la Cour d'Appel et le Tribunal de Grande Instance de Lomé, demeurant et domicilié en son Etude sise à Lomé
- 3) Au Greffe du Tribunal d'Instance à compétence Civile de Kévè où cahier des charges est déposée.

**CAF Awards 2024****Meilleur jeune joueur, une place pour trois**

La cérémonie des awards 2024 de la Confédération africaine de football (CAF) se déroulera, le 16 décembre prochain au Palais des congrès de Marrakech (Maroc). Les élections ont pris fin il y a quelques jours avec les finalistes de chaque catégorie, dont celle du jeune joueur africain de l'année. Trois sont en lice.

Quel joueur africain sera nommé jeune joueur de l'année ? La réponse se trouve entre les Ivoiriens Karim Konaté, Oumar Diakité et le Sénégalais Lamine Camara qui vont maintenant s'affronter.

Lamine Camara est un joueur international sénégalais évoluant en Ligue 1 avec l'AS Monaco et a un contrat jusqu'au 30

au poste d'ailier droit. Jusqu'en juin 2028, le joueur ivoirien est lié au club champenois et est estimé à 9 millions d'euros par Transfermarkt. Il a joué 13 matchs de Ligue 1 cette saison pour 4 buts et 3 passes décisives. Oumar Diakité reçoit un salaire annuel de 500 000 euros (325 000 000 FCFA). Karim Konaté évolue au poste d'avant-centre au Red Bull Salzburg. Le joueur international ivoirien, qui souffre actuellement d'une rupture du ligament croisé, a disputé 17 matchs pour 8 buts et 2 passes décisives avant



Les trois nominés

juin 2029. Transfermarkt estime le joueur de 20 ans à 20 millions d'euros. Cette saison, il compte 17 sélections pour 2 buts et 2 passes décisives. Chez les Monégasques, Lamine Camara bénéficie d'un salaire annuel de 920 000 euros (598 000 000 FCFA). Oumar Diakité joue en Ligue 1 au Stade de Reims

cette blessure terrible. Le natif de Koumassi, qui est encore lié au club autrichien jusqu'en juin 2028, est estimé à 25 millions d'euros par Transfermarkt. Karim Konaté reçoit un salaire annuel de 361 920 euros (235 248 000 FCFA).

**Attipoe Edem Kodjo****Conseil de la Fifa****Augustin Senghor, candidat d'un géant d'Afrique**

Le président de la Fédération sénégalaise de football (FSF), Augustin Senghor, a officialisé, en fin novembre dernier, sa candidature au conseil de la Fifa.

Cette candidature constitue un nouveau challenge pour le patron du football sénégalais, puisqu'il s'agit de toquer à la porte du gouvernement mondial du football et de franchir un palier dans les sphères de décision du football planétaire, pour un rayonnement plus grand. Une décision a été bien accueillie par les membres de l'instance dirigeante du football sénégalais qui ont tous adhéré et fondé l'espoir légitime d'une prochaine élection de Augustin Senghor.

Pour Augustin Senghor, se lancer à l'assaut de ce prestigieux poste, va lui donner la possibilité de se maintenir d'office au Comité exécutif de la CAF et de permettre au football sénégalais d'accéder à un très haut niveau de décision. L'un des enjeux est aussi d'accéder au cercle restreint où se décident l'avenir et le sort du football dans le monde.

Quatorze (14) candidats seront en lice pour six places en jeu dont une Dame en dehors de celle du président de la CAF. Il s'agira ainsi de convaincre et de rassurer ceux qui éliront les candidats pour briguer leur suffrage. Alors,

du côté de la CAF les noms de certains responsables du football du continent circulent.

C'est le cas de Augustin Senghor (Sénégal), Ahmed Yahya (Mauritanie), Souleiman Waberi (Djibouti), Kaniwat Ibrahim

enquête de moralité que fera la Fifa. Les élections sont prévues au mois de mars prochain, soit cinq mois avant les élections du nouveau président de la FSF.

Les membres du Comité exécutif ont salué



Augustin Senghor

(Comores), Fouzi Lekja (Maroc), Amaju Melvin Pinnick (Nigeria), Mathurin De Chacus (Benin), Wadie Jarry (Tunisie), Mustapha Ishola Raji (Liberia), Elvis Chetty (Seychelles) entre autres. Leurs candidatures sont assujetties à une

l'engagement de leur président qui aurait aussi informé l'autorité de sa volonté d'intégrer le cercle restreint de la Fifa. La deadline était fixée au 12 novembre dernier.

**Attipoe Edem Kodjo****Préparatifs CHAN 2024****Le Togo et le Ghana se scannent**

En vue de se préparer pour les éliminatoires du CHAN 2024, le Togo et le Ghana se sont mesurés le 11 décembre 2024, au stade de Kégué de Lomé, à huis clos. Les Éperviers locaux du Togo ont perdu face à leur alter ego du Ghana (0-2), en match amical.

Comme à l'accoutumée, les Black Stars locaux du Ghana ont débuté la rencontre avec intensité, en punissant les Togolais dès la troisième minute grâce à l'attaquant, Amoah Albert. Les protégés du sélectionneur Masa-ud Dramani ont fait le break avant l'heure de jeu par le truchement du capitaine Yakubu Issah, qui a aggravé le score (28'). Les réactions des jaunes du sélectionneur Kader Coubadja n'ont pas été fructueuses,

Kader Coubadja a souligné la valeur pédagogique du match, expliquant que l'équipe togolaise a pu mesurer ses faiblesses face à un adversaire physiquement plus en forme. « Le match a reflété notre forme actuelle... Le Togo a gagné aujourd'hui parce qu'on a vu ce qu'il faut travailler, nos lacunes. On a gardé notre plan de jeu jusqu'à la fin. Si vous avez remarqué, chaque équipe a eu sa mi-temps. En deuxième mi-temps, on n'a pas vu l'équipe ghanéenne comme en première mi-temps », a analysé le sélectionneur local togolais.

« Personnellement, je suis content de ce que les

garçons ont donné. Mais sur le plan score, c'est pas trop cela, mais ce n'est pas cela qui est plus important », a exprimé le patron des Éperviers locaux qui concèdent une défaite avant leur rencontre des éliminatoires du CHAN 2024 face au Niger, le 22 décembre prochain.



De son côté, le Ghana se met en confiance pour affronter le Nigeria.

**Attipoe Edem Kodjo**

Responsabilité Sociale

**Suite de la page 5****La PIA s'illustre avec une caravane santé à Adetikopé**

...d'Adoglové, Dzové, Lomégnokope et Akplomé, offrant des consultations générales aux populations dans le besoin. Elle propose des dépistages pour des maladies chroniques comme le diabète et l'hypertension, deux fléaux majeurs de santé publique. En parallèle, des sensibilisations sur ces pathologies accompagnées de projections éducatives ont renforcé l'impact préventif de l'initiative.

Des diagnostics approfondis permettant d'identifier les patients nécessitant une intervention chirurgicale, notamment pour des hernies ou des problèmes oculaires, ont également été inspectés. En outre, les personnes à mobilité réduite ont bénéficié d'un recensement pour recevoir des fauteuils roulants adaptés à leurs besoins. L'objectif de la caravane est ambitieux : toucher plus de 1 000 habitants tout en bâtissant un avenir plus sain pour ces communautés.

Au-delà de son impact immédiat, cette action illustre la vision globale de la PIA en matière de responsabilité sociale. Cette action se révèle comme une philosophie de développement inclusif, dans laquelle la croissance économique est mise au service du bien-être communautaire.

Pour le Togo, la PIA incarne un modèle de partenariat gagnant. En témoigne son apport à l'économie nationale, des emplois créés, une production industrielle en essor, et des initiatives RSE qui cimentent sa présence dans le tissu social. Une preuve que le développement durable commence par une entreprise à l'écoute de son environnement humain et naturel.

**Edy Alley**

**SIGNIFICATION DES GROSSES DE LA CONVENTION DE COMPTE COURANT EN DATE DU 18 AOÛT 2008 ET DE SON AVENANT EN DATE DU 09 JUILLET 2010, AVEC COMMANDEMENT AUX FINS DE SAISIE IMMOBILIERE**

An deux mille vingt-quatre (2024)  
Et le *Troisième jour du mois de novembre à 09h25 min*

A la requête de l'Union Togolaise de Banque (UTB S.A), Société Anonyme, au capital de Dix Milliards (10.000.000.000) de francs CFA, ayant son siège social à Lomé, BP : 359, Tél : 22 23 43 00/ 01, inscrit au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Lomé sous le numéro TOGO-LOME 1964 B 0157, Email : [utb@utb.tg](mailto:utb@utb.tg), représentée par son Directeur Général, Zakari DAROU-SALIM, demeurant et domicilié audit siège:

Assistée de Maître DJAFALO Kokoum, Avocat au Barreau National du Togo, Lomé, Prolongement Bd Jean Paul II, face au CHR Lomé-Commune, Immeuble 4722, 16 BP 544 Lomé, Tél : (+228) 22 61 20 70/ 92 94 03 03, Email : [cabinetdjafaloeric@yahoo.fr](mailto:cabinetdjafaloeric@yahoo.fr);

**M<sup>e</sup> Prince K. Paring ALOI**  
Huissier de Justice, près le Cour d'Appel et le Tribunal de Grande Instance de LOMÉ, demeurant et domicilié à Anigant, à 400 m du Carrefour Carrefour de l'Anigant sur le prolongement Nord de la Route Gouverneur Soussignan

J'ai,

Signifié et laissé à :

1) La succession AMADOU Bouraïma, représentée par les sieurs AMADOU Kader et AMADOU Moubarakou, promotrice des Etablissements BOURAIMA, sis à Route Aného, Zone Portuaire, 01 BP : 12638 Lomé, Tél : 22 71 01 44 et immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Lomé sous le numéro TOGO LOME 2008 A 1094, y demeurant et domiciliée, où étant et parlant à : *les requises n'ayant pas de domicile ni de résidence connus et ayant tenté vainement de les joindre sur leurs numéros de téléphone indiqués, j'ai procédé à la notification du présent acte par affichage à la porte principale de l'auditoire du Tribunal de Grande Instance de Lomé, conformément à l'article 58 du Code de Procédure Civile*

2) La succession AMADOU Bouraïma, représentée par les sieurs AMADOU Kader et AMADOU Moubarakou, demeurant et domiciliés à Lomé où étant et parlant à : *les requises n'ayant pas de domicile ni de résidence connus et ayant tenté vainement de les joindre sur leurs numéros de téléphone indiqués, j'ai procédé à la notification du présent acte par affichage à la porte principale de l'auditoire du Tribunal de Grande Instance de Lomé, conformément à l'article 58 du Code de Procédure Civile*

- Copie de la grosse de la convention de compte courant en date du 18 Août 2008 entre l'Union Togolaise de Banque (UTB) S.A et les Etablissements BOURAIMA ;
- Copie de la grosse de l'avenant en date du 09 Juillet 2010 entre l'Union Togolaise de Banque (UTB) S.A et les Etablissement BOURAIMA ;
- Copie de la lettre de clôture juridique et contradictoire du compte, référencée UTB/DJC/JUR/307/2023, en date du 06 Juillet 2023 ;
- Copie de l'exploit de notification et remise de la lettre de clôture juridique et contradictoire du solde de compte en date du 13 Juillet 2023 à la succession AMADOU Bouraïma ;
- Copie du titre foncier N°31 1722 Vol 162 Fo 51 du 17 Mai 2008 ;
- Copie du certificat d'inscription hypothécaire du 06 Décembre 2022 ;
- Copie du pouvoir spécial aux fins de saisie immobilière donné à Maître ALOI Paring, Huissier de Justice à Lomé, en date du 27 Février 2024, signé par Monsieur Zakari DAROU-SALIM, Directeur Général de l'Union Togolaise de Banque (UTB) S.A;

La présente signification est faite à toutes fins utiles que de droit.

Et de suite à même requête, j'ai, Huissier de justice susdit et soussigné, étant et parlant comme ci-dessus, agissant en vertu des grosses de la convention de compte courant en date du 18 Août 2008 et de son avenant en date du 09 Juillet 2010 entre l'Union Togolaise de Banque (UTB) S.A et les Etablissement BOURAIMA, à laquelle sont annexées copies de la lettre de clôture de compte juridique et contradictoire du compte, référencée UTB/DJC/JUR/307/2023, en date du 06 Juillet 2023, de l'exploit de notification et remise de la lettre de clôture juridique et contradictoire du solde de compte en date du 13 Juillet 2023 à la succession AMADOU Bouraïma, et du pouvoir spécial en date du 27 Février 2024 :

**Fait commandement à la succession AMADOU Bouraïma, représentée par les sieurs AMADOU Kader et AMADOU Moubarakou, promotrice des Etablissements BOURAIMA, ayant leur siège à Lomé, constituante d'hypothèque à la sûreté et garantie des engagements des Etablissements BOURAIMA envers l'UTB S.A à hauteur de dix millions (10.000.000) francs CFA.**

**De payer dans les vingt (20) jours à compter de la signification du présent commandement, pour tout délai, à ma requérante ou en mes mains, Huissier susdit et soussigné, ayant reçu pouvoir à cet effet de recevoir et de délivrer bonne et valable quittance, la somme totale de quarante-huit millions six cent-soixante-un mille six cent vingt-huit virgule cinquante-six (48 661 628, 56) francs CFA, en principal, intérêt et frais de recouvrement ci-après détaillée :**

Débit en compte	41 267 314 F CFA
Frais de recouvrement (15%)	6 190 097, 1 F CFA
TVA sur frais de recouvrement (18%)	1 114 217, 46 F CFA
Coût de l'exploit de notification et remise de clôture juridique et contradictoire du solde du 13 Juillet 2023	30.000 F CFA
Coût de l'exploit	90.000 F CFA

L'avertissant que faute par elle de payer la somme sus-indiquée dans le délai ci-dessus imparti de vingt (20) jours, le commandement sera transcrit à la conservation foncière et vaudra à partir de sa publication, saisie réelle de l'immeuble sis à Lomé Akodessewa Kponou Baguida, d'une contenance superficielle de cinq ares soixante-deux centiares (05a 62ca), objet du titre foncier n° 31 722 Vol 162 Fo 51. Tel au surplus que ledit immeuble existe, s'étend, se poursuit et se comporte avec toutes ses aisances, dépendances et appartenances, sans aucune exception ni réserve ;

Je lui ai en outre indiqué que l'expropriation sera poursuivie au Tribunal de Grande Instance de Lomé sous la constitution de Maître DJAFALO Kokoum, Avocat au Barreau National du Togo, Lomé, Prolongement Bd Jean Paul II, face au CHR Lomé-Commune, Immeuble 4722, 16 BP 544 Lomé, Tél : (+228) 22 61 20 70/ 92 94 03 03, Email : [cabinetdjafaloeric@yahoo.fr](mailto:cabinetdjafaloeric@yahoo.fr), au cabinet duquel domicile est élu par la créancière poursuivante, l'UTB SA, représentée par son Directeur Général, et l'ai avisée que tous les actes d'opposition au commandement, offres réelles et toutes significations relatives à la saisie devront y être délaissés ;

3

La présente notification lui est faite à toutes fins utiles que de droit

J'ai ensuite requis :

Monsieur le conservateur national de la propriété et des droits fonciers, demeurant et domicilié en cette qualité à la Direction des Affaires Domaniales et Foncières, Division de la Conservation foncière, où étant en ses bureaux et devant à : *la personne de Mme KREDO du CCF ainsi déclaré qui a reçu copie de l'acte et lui les originaux*

D'apposer son visa sur les présentes et lui ai remis également copie pour publication, ce à quoi il m'a été répondu :

**SOUS TOUTES RESERVES ET A CE QU'ILS N'EN IGNORENT :**

Je leur ai, étant et parlant comme ci-dessus, remis et laissé copie à chacun copies des grosses de la convention de compte courant en date du 18 Août 2008 et de son avenant en date du 09 Juin 2010 entre l'Union Togolaise de Banque (UTB) S.A et les Etablissement BOURAIMA, à laquelle sont annexées copies de la lettre de clôture compte juridique et contradictoire du compte, référencée UTB/DJC/JUR/307/2023, en date du 06 Juillet 2023, de l'exploit de notification et remise de la lettre de clôture juridique et contradictoire du solde de compte en date 13 Juillet 2023 à la succession AMADOU Bouraïma, et du pouvoir spécial en date du 27 Février 2024, ainsi que celle du présent exploit dont le coût est de QUATRE-VINGT-DIX MILLE (90.000) F CFA.

**TMoney**

**devient**

**mixx**

By **yas**

**www.yas.tg**   **@ in f**   **Service client : 888**